

Notre Entreprise:



Nos Valeurs :

Respect – Intégrité – Cohésion – Audace – Performance

Bruxelles, BELGIQUE

CHARTRE D'INTEGRITE

Cette Charte d'Intégrité, établie sur la base de nos valeurs, est une somme de dispositions qui ne saurait tout prévoir, mais qui, grâce au discernement et au sens des responsabilités de chacun(e), doit aider à rechercher et à prendre la bonne décision dans une situation donnée, dans le respect des lois et règlements en vigueur au Cameroun.

Notre Charte d'Intégrité s'applique à l'ensemble des collaborateurs d'ASPAC INTL, et est portée à la connaissance de l'ensemble de ses fournisseurs, de ses sous-traitants et de ses partenaires.

En effet, c'est par l'exemplarité de notre comportement que nous deviendrons un acteur de référence dans nos secteurs d'activités en Belgique, que nous maintiendrons et renforcerons cette position.

Notre Charte d'Intégrité est cohérente avec la stratégie de gestion de notre entreprise qui repose sur trois piliers :

Le RESPECT

Le respect est au cœur des relations entre les hommes et les femmes, aussi bien à l'intérieur de l'entreprise, que vis-à-vis des clients, des fournisseurs et des partenaires.

L'INTEGRITE, une notion universelle

Le mot intégrité désigne le caractère entier ou complet d'une chose ou d'un individu.

Par la diversité des cultures qui s'y rattachent, l'intégrité apparaît comme un concept universel.

L'intégrité privilégie les sens d'honnêteté, de droiture, de désintéressement ou de probité¹.

Parfois, le terme 'intégrité' introduit également des notions de pureté, de franchise, de vérité ou de loyauté.

La CONFIANCE – LOYAUTE – BONNE FOI

La valeur d'un engagement réside dans la confiance mutuelle accordée par autrui. Preuve d'intégrité et de respect des engagements pris, la loyauté est un concept clé de la vie.

Dans les relations professionnelles, cette exigence de loyauté est consacrée par des principes juridiques comme la notion de 'bonne foi' qui se réfère à une attitude d'intégrité et d'honnêteté, notamment dans l'exécution d'une obligation.

La 'bonne foi', c'est tout d'abord l'absence d'intention malveillante mais aussi de façon positive, la bonne volonté et la coopération.

¹ Honnêteté scrupuleuse, rigoureuse

Cette première version de notre Charte d'Intégrité vise en particulier deux menaces pour le développement et le positionnement de notre entreprise, à savoir le **Conflit d'Intérêts**, la **Fraude**, le **Soudoiment** et la **Corruption**.

Le Conflit d'Intérêts

Le conflit d'intérêts désigne toute situation où les intérêts personnels d'un collaborateur pourraient entrer en conflit avec ceux de l'entreprise. La coexistence d'intérêts distincts, et parfois divergents, crée le risque de choix biaisés et contestables : privilège indu, illégalité, atteinte aux biens ou à la réputation de l'entreprise ...

Les enjeux

- Assurer l'impartialité et l'indépendance de jugement professionnel ;
- Eviter d'ignorer d'autres solutions bien fondées ;
- Ne pas privilégier la satisfaction de mon intérêt ou de celui d'un tiers au détriment de l'entreprise ;
- Ne pas entamer la confiance de mon entourage professionnel ;
- Refuser de favoriser des pratiques illicites ;
- ...

Notre ligne de conduite → *nous refusons les conflits d'intérêts*

- ✓ Identifier les conflits d'intérêts auxquels je peux être confronté(e) ;
- ✓ Déclarer toute situation de conflit d'intérêts à ma hiérarchie pour me protéger et protéger mon entreprise ;
- ✓ Être transparent(e) sur une situation ;
- ✓ Adopter des principes de comportement exigeants pour limiter les situations de conflits d'intérêts potentiels ;
- ✓ Eviter toute prise d'intérêt chez un concurrent, un fournisseur ou un partenaire ;
- ✓ N'exercer aucune activité professionnelle en dehors de notre entreprise, sauf autorisation préalable écrite de la direction ;
- ✓ Eviter toute relation d'affaires directe ou indirecte avec les partenaires, fournisseurs ou des concurrents de notre société ;
- ✓ N'accepter aucun cadeau ou avantage qui pourrait me conduire à me sentir redevable envers un fournisseur, un partenaire ou tout autre tiers.

La Fraude

La fraude consiste à tromper délibérément autrui pour obtenir un bénéfice illégitime, ou pour se soustraire à une obligation légale. Un comportement frauduleux suppose donc un élément intentionnel (ce n'est pas une erreur) et un procédé de dissimulation de l'agissement non autorisé (personne ne doit le savoir).

Le mobile de la fraude peut être matériel - appropriation, gains ou économies - aussi bien que moral - sentiment d'obligation, volonté d'être reconnu(e) ou de préserver une réputation.

En pratique, la fraude se traduit le plus souvent par des détournements de fonds, l'utilisation détournée de matériel, ou par des informations ou une comptabilisation erronée.

Les enjeux

Une envie, un besoin, une opportunité, une contrainte, une pratique répandue, un sentiment d'injustice peuvent sembler justifier la fraude.

Pourtant, quels que soient les mobiles, la fraude reste un abus, un acte malveillant et non autorisé qui se réalise au profit d'une personne et au détriment d'une autre (individu ou entreprise).

Les manœuvres frauduleuses sont toujours sanctionnées par la loi sous la forme d'infractions spécifiques : vol, escroquerie, détournement de fonds, extorsion, abus de confiance, faux et usage de faux, dissimulation de preuves ou de revenus, ... Ces infractions sont punies d'amendes ou de peines d'emprisonnement.

Notre ligne de conduite → *nous refusons la fraude*

- ✓ Imposer l'équité et l'impartialité dans nos relations avec nos clients, fournisseurs et partenaires ;
- ✓ Entretenir une culture saine pour prévenir les comportements frauduleux ;
- ✓ Encourager l'honnêteté et le discernement ;
- ✓ Oser questionner et prendre conseil ;
- ✓ Vérifier la réalité de prestations ;
- ✓ Maintenir la traçabilité des opérations et la fidélité de comptes ;
- ✓ Préciser les règles d'utilisation des moyens et ressources de l'entreprise, réprover et sanctionner le détournement de leur objet ou fonction ;
- ✓ Permettre un contrôle à posteriori et indépendant des systèmes en place ;
- ✓ Faire preuve d'une éthique irréprochable vis à vis de nos clients, fournisseurs et partenaires.

Le Soudoiment et la Corruption

La corruption signifie une incitation financière ou d'un autre type ou une récompense pour une action illégale, contraire à l'éthique, de manière générale inappropriée ou un abus de confiance. Les pots-de-vin peuvent prendre la forme d'argent, de cadeaux, de prêts, de redevances, d'accueil, de services, de remises, de l'attribution d'un contrat ou de tout avantage ou bénéfice.

La corruption comprend offrir, promettre, donner, accepter ou rechercher des pots-de-vin.

Les enjeux

La nécessité d'accélérer une procédure administrative, l'approbation de tout document ou la signature d'un contrat pourrait être tentée par le recours à la corruption.

Quelque soit la raison, l'utilisation de la corruption demeure interdite et ne fait pas partie des valeurs d'ASPAC INTL.

Notre ligne de conduite → *nous refusons la corruption*

- ✓ Ne pas donner ou offrir de paiement, de cadeau, d'accueil ou tout autre avantage dans l'attente qu'un avantage commercial sera reçu en retour, ou pour récompenser toute affaire reçue ;
- ✓ N'accepter aucune offre d'un tiers dont vous savez ou soupçonnez qu'elle est faite dans l'espoir que nous lui fournirons un avantage commercial ou pour quelqu'un d'autre ;
- ✓ Ne pas donner ou offrir de paiement (parfois appelé paiement de facilitation) à un responsable gouvernemental dans quelque pays que ce soit pour faciliter ou accélérer une procédure courante ou nécessaire ;
- ✓ Ne pas menacer ni exercer de représailles contre une autre personne qui a refusé d'offrir ou d'accepter un pot-de-vin ou qui a fait part de ses préoccupations concernant un risque possible de pot-de-vin ou de corruption.

Note de la Direction :

Cette Charte d'Intégrité a une dimension morale et ne se substitue en aucun cas aux lois et règlements en vigueur en Belgique.

Chacun et chacune dans notre Entreprise est en droit d'attendre de l'autre un comportement exemplaire et irréprochable de professionnalisme et d'intégrité.

L'intégrité demande du courage, de la force, du bon sens, de la discipline et une volonté d'être différent(e) pour être meilleur(e).

Les 'meilleur(e)s des meilleur(e)s', celles et ceux qui savent respecter, qui connaissent la force résultant de la cohésion dans une équipe, qui ont de l'audace, qui sont performants, le sont de par leur talent, de par leur détermination, de par leur tempérament ... mais d'abord parce qu'elles / ils ont choisi d'être intègre.

Dans notre entreprise, nous devons toutes et tous être les 'meilleur(e)s des meilleur(e)s' pour prendre notre place sur le marché, nous renforcer, nous développer et assurer notre avenir.

Bruxelles, le 26 mars 2019

Jacques MASSART
Directeur-Gérant

En paraphant chaque page et en la signant, je m'engage à respecter cette Charte d'Intégrité.

Nom : _____, Signature : _____, le __/__/201__